

**PROCÈS-VERBAL**  
**du conseil d'établissement 2020-2021**  
**du centre des Belles-Rives**

|              |   |
|--------------|---|
|              | <p><b>PROVINCE DE QUÉBEC</b><br/><b>CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES TROIS-LACS</b><br/><b>CENTRE DES BELLES-RIVES</b></p> <p><b>PROCÈS-VERBAL</b> de la rencontre du conseil d'établissement tenue le jeudi 22 avril 2021, à 16 h 30, via la plateforme Microsoft Teams.</p> <p><b>ÉTAIENT PRÉSENTES</b></p> <p>Martine Gasse, représentante d'un organisme sociocommunautaire et présidente<br/>Véronique Viau, représentante des entreprises et vice-présidente<br/>Imene Aissaoui, représentante des élèves<br/>Marie-France Caron, représentante du personnel professionnel<br/>Cynthia Hébert, représentante du personnel enseignant<br/>Louise Normandeau, représentante du personnel enseignant</p> <p><b>ÉTAIT ABSENT</b></p> <p>Gabriel Bernier, représentant des élèves</p> <p><b>PARTICIPAIENT ÉGALEMENT</b></p> <p>Diane Lachance, directrice<br/>Julie Choquet, directrice adjointe<br/>Nancy-Ann Dorais, secrétaire</p> <p>1. Mot de bienvenue</p> <p>Martine Gasse souhaite la bienvenue aux membres. Diane Lachance souligne la présence de Véronique Viau, membre représentant les entreprises. Les membres se présentent tour à tour.</p> <p>2. Adoption de l'ordre du jour</p> <p><b>Il est proposé par Louise Normandeau, secondé par Marie-France Caron et résolu :</b></p> <p><b>QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.</b></p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p> <p>3. Adoption du procès-verbal du 25 mars 2021</p> <p><b>Il est proposé par Martine Gasse, secondé par Marie-France Caron et résolu :</b></p> <p><b>QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 25 mars 2021 soit adopté tel que déposé.</b></p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p> |
| CÉ 20-21-235 |   |
| CÉ 20-21-236 |   |

**PROCÈS-VERBAL**  
**du conseil d'établissement 2020-2021**  
**du centre des Belles-Rives**

CÉ 20-21-237

4. Suivi au procès-verbal du 25 mars 2021

Point 10 – Sorties scolaires en milieu culturel : Julie Choquet informe les membres que Bernard Séguin Poirier n'est pas dans le répertoire du ministère. Aussi, Mme Choquet mentionne qu'il n'est pas possible de jumeler les deux volets (sorties culturelles et artiste-atelier culturel). Louise Normandeau demande s'il est possible d'envoyer le répertoire aux membres du conseil d'établissement. Le répertoire sera envoyé aux membres.

5. Élection d'un(e) vice-président(e)

Diane Lachance informe les membres que le projet de Loi 40 adopté en février dernier introduit le poste de vice-président. Ce dernier anime les rencontres en l'absence du président. Le mandat du vice-président est d'un an. Mme Lachance rappelle aux membres qui peut agir à titre de vice-président.

**Il est proposé par Marie-France Caron, secondé par Louise Normandeau et résolu :**

**QUE Véronique Viau soit la vice-présidente du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

6. État de la situation concernant la COVID-19

Diane Lachance informe les membres que la CNESST a émis une nouvelle directive. Celle-ci oblige le port du masque de procédure en tout temps dans les milieux de travail au Québec. Mme Lachance explique en détail la nouvelle directive.

7. Formation destinée aux membres du conseil d'établissement

Diane Lachance rappelle aux membres qu'à la dernière rencontre, les capsules quatre et cinq ont été visionnées. Mme Lachance propose de visionner les capsules six et sept.

8. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Diane Lachance présente et explique le projet de plan de lutte contre la violence et l'intimidation élaboré par le comité. Louise Normandeau demande si le plan sera présenté en septembre. Mme Lachance confirme la présentation. Véronique Viau mentionne qu'il serait intéressant d'ajouter un volet « Violence conjugale » au plan. Martine Gasse mentionne avoir assisté à un atelier donné par le « Service d'entraide Passerelle ». Une discussion s'ensuit.

9. Consultation sur les critères de sélection des directions d'établissement

Ce point a été remis à l'ordre du jour afin de poursuivre la discussion. Pour la prochaine année scolaire, Marie-France Caron suggère un comité de travail, composé des membres du conseil d'établissement, afin d'élaborer une liste de critères à suggérer à la direction générale concernant les habiletés et les qualités personnelles que doivent posséder une direction.

**PROCÈS-VERBAL**  
**du conseil d'établissement 2020-2021**  
**du centre des Belles-Rives**

|              |  |
|--------------|--|
| CÉ 20-21-238 | <p>10. Offre de cours en francisation</p> <p>Julie Choquet présente le tableau de l'offre de cours en francisation et donne de l'information générale sur la clientèle en francisation.</p> <p>11. Date de la prochaine rencontre le 10 juin 2021</p> <p>Martine Gasse informe les membres que la prochaine et dernière rencontre aura lieu le jeudi 10 juin 2021.</p> <p>12. Questions diverses</p> <p>Aucune question.</p> <p>13. Clôture de la séance</p> <p><b>Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Marie-France Caron, secondé par Louise Normandeau et résolu :</b></p> <p><b>Que la séance soit levée à 18 h 03.</b></p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p> <p>_____</p> <p>Martine Gasse, présidente d'assemblée</p> <p>_____</p> <p>Diane Lachance, directrice</p> |
|--------------|--|